



Intervention parlementaire

N° de l'intervention : 132-2024
Type d'intervention : Interpellation
Motion ayant valeur de directive : ☐
N° d'affaire : 2024.RRGR.188

Déposée le : 04.06.2024

Motion de groupe : Non
Motion de commission : Non
Déposée par : Tanner (Biel/Bienne, PS) (porte-parole)
Grupp (Biel/Bienne, Les VERT-E-S)

Cosignataires : 0

Urgence demandée : Non
Urgence accordée :

N° d'ACE : du
Direction : Direction de l'économie, de l'énergie et de l'environnement
Classification : -

Forêts domaniales dans le canton de Berne

Selon la statistique de l'énergie du bois de la Confédération, l'utilisation de bois-énergie, principalement de copeaux et de pellets, a été multipliée par au moins douze ces trente dernières années, pour passer de 424 300 à 5,41 millions de mètres cubes. De sorte qu'Énergie-bois Suisse met en garde contre le risque de pénurie de bois de chauffage. Cette association estime que les **quatre cinquièmes du potentiel des forêts en bois-énergie sont déjà épuisés**, en se référant à cet égard à des études cantonales ainsi qu'à une étude de l'Institut fédéral de recherches sur la forêt, la neige et le paysage (WSL) qui montre qu'il existe des disparités régionales et que la croissance des arbres sur le Plateau suisse s'est réduite. Le volume de bois sur pied sur le Plateau a diminué de 11 % au cours des 20 dernières années (Annuaire La forêt et le bois2022). La surface forestière a diminué de 8,5 % sur le Plateau bernois (OFS) entre 2001 et 2021.

Toutefois, d'après une récente étude relative au potentiel énergétique du bois de forêt dans le canton de Berne (2023, en allemand uniquement), les forêts pourront fournir, en fonction du scénario retenu, entre 700 000 et 1 million de mètres cubes de bois-énergie par an à l'avenir. La vision Forêt 2100 prévoit pour le canton de Berne une forêt en pleine santé, abritant une grande variété d'espèces, résiliente à long terme face aux défis climatiques, et capable de couvrir les multiples besoins d'exploitation.

Dans ces circonstances, il est judicieux de répondre à certaines questions, d'autant plus que le rapport final du monitoring d'Énergie-bois Suisse (2023) arrive à la conclusion suivante :

« Actuellement [en 2021], le potentiel de 6 754 100 m³/an est exploité à 79 % en tout, et il reste un potentiel de 1 423 600 m³/an (potentiel net 1). Si tous les grands projets concrets connus à ce jour sont réalisés, le potentiel sera exploité à 94 % en tout (potentiel net 2). Si l'on ajoute à ces projets la réalisation de toutes les « idées de projets » évoquées à ce jour, les besoins excéderont le potentiel. »

Étant donné que le canton de Berne fait partie de ceux qui prévoient de nouveaux projets, l'évolution doit être surveillée de près.

Dans le Mittelland bernois, la population manifeste de plus en plus souvent son mécontentement face aux coupes dans les forêts cantonales (Köniz Bergwald, Belpberg, forêt du Längholz, Bienne, Schüpfen, etc.). Elle est très soucieuse de la santé de la forêt bernoise et de sa gestion naturelle et durable, tout comme les associations de protection de la nature et de l'environnement¹. Des doutes se font également jour quant à la mise en œuvre de la vision Forêt 2100.

Le Conseil-exécutif est donc prié de répondre aux questions suivantes :

1. Quels sont les objectifs (écologiques, économiques, types d'utilisation) poursuivis par le canton de Berne concernant les forêts domaniales ?
2. Comment le canton de Berne coordonne-t-il l'utilisation des forêts domaniales avec les propriétaires privés de forêts et les associations concernées (p. ex. Lignum Bern et Holzenergie Bern) ?
3. Quand les plans forestiers régionaux de deuxième génération seront-ils disponibles pour l'ensemble des régions ?
4. Quels sont les chiffres de l'exploitation du bois ?
 - 4.1 Avec combien de réseaux de chauffage à distance à base de biomasse ligneuse l'Entreprise Forêts domaniales a-t-elle conclu des contrats de livraison ?
 - 4.2 Combien de centrales de chauffage à distance sont-elles approvisionnées en bois issu des forêts domaniales ?
5. Combien faut-il livrer de bois par an ?
 - 5.1 Quelle est la durée des contrats ? Combien de contrats sont-ils encore à l'étude ?
 - 5.2 Quelle est la quantité de bois de repousse dans les forêts appartenant au canton ?
 - 5.3 Quel est le volume annuel de coupes dans les forêts appartenant au canton ?
 - 5.4 Comment le bois abattu dans les forêts appartenant au canton est-il utilisé ? Quelle est la proportion de copeaux de chauffage, de bois-énergie, de pellets, de bois de construction ?

Destinataire
– Grand Conseil

¹ Prise de position relative à la forêt dans le canton de Berne ; <https://www.pronatura-be.ch/de/wald-im-kanton-bern> (en allemand uniquement)